

MHR

Marennes Hiers-Brouage & Vous

Vous

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 45 - mai-juin 2024



FrancoFiesta 13^e édition

FrancoFiesta, y'a de la joie

Un budget 2024 mobilisé pour soutenir les investissements

Au quotidien avec Yves L.: mission et défis de la propreté urbaine

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,
En cette période pré-estivale, les services sont à la manœuvre pour organiser au mieux l'ensemble des rendez-vous festifs prévus prochainement et ils sont nombreux! Depuis le début de l'année, pas moins de 44 demandes d'organisation de manifestations ont été déposées en mairie. Ce chiffre démontre la vitalité des associations qui font preuve d'initiative et de créativité pour organiser des événements qui font battre le cœur de notre commune. Nous essayons de répondre au mieux à tous les besoins exprimés : qu'il s'agisse de prêt de matériel, de salles et de moyens humains avec notamment la présence des agents de la police municipale et des services techniques. Sur le terrain, les week-ends, les jours fériés, tard le soir, ils répondent toujours présents pour satisfaire les exigences de sécurité et les attentes des organisateurs. Je les en remercie chaleureusement et mesure pleinement à quel point cette disponibilité peut empiéter sur la vie familiale et personnelle.

Comme vous l'avez appris, la candidature de la commune pour le parcours Terra Aventura a été retenue parmi 10 autres dans le Département. Soyons fiers de proposer deux chasses aux trésors sur le territoire communal et préparons-nous d'ores et déjà à voir déambuler régulièrement des familles guidées par leur portable!



Claude Balloteau, maire, et Hortense Dufour ont remis le prix littéraire de la Ville à Paul Saint-Bris pour son premier roman "L'allègement des vernis"

Nous sommes heureux de les accueillir dans le centre de Marennes pour leur faire découvrir ou redécouvrir notre riche histoire ostréicole puisque ce sera la thématique du récit.

Le budget 2024 voté fin mars a été élaboré sans augmentation des taux communaux. Il tient le cap malgré un contexte difficile marqué notamment par l'inflation. Pour autant, notre programme d'investissement adapté demeure ambitieux pour améliorer votre cadre de vie, les services publics liés aux écoles, à la culture.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine municipal que nous réalisons avec toujours autant de plaisir et j'espère que vous y trouverez des informations intéressantes sur la vie de votre commune.

Votre maire,
Claude Balloteau

sommaire

Actualités

Terra Aventura, « Ma reine des bourriches » avec Zefaim p. 3
Connaissez-vous votre bureau de vote? . . . p. 3

Finances

Un budget 2024 mobilisé pour soutenir les investissements p. 4 & 5

Piscine

La piscine sera ouverte au public de juin à septembre p. 5

Francophonie

FrancoFiesta, y'a de la joie! p. 6

Vie municipale

Un nouveau visage à l'accueil de la mairie . p. 7
Changement de direction à la Médiathèque p. 7

Les échos de l'écolien

Rentrée 2024 : les perspectives p. 8
Espaces Parents : rencontrez des experts pour comprendre et soutenir vos enfants . . p. 9

Propreté

Au quotidien avec Yves L.: mission et défis de la propreté urbaine P 10

Cadre de vie

Amélioration du mobilier urbain: confort et propreté pour tous p. 11

Patrimoine

Exploration du Patrimoine Littoral: Marennes-Hiers-Brouage à l'honneur . . . p.11

Tribunes libres p. 12

Conseil municipal p. 13

Culture

Une fête de la musique incandescente! . p. 14
Actu de la médiathèque p.14 & 15

Sport

Judo Club: Clémence Massé se distingue .p.16

Agenda mai juin p.16

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directrice de publication: Claude Balloteau -
Rédaction: service communication - Crédits photo: Ville de Marennes-Hiers-Brouage, Emma Hakimi, Stéphane Lagoutte, Freepik

Distribué par ADCR Services
Agence: SEVcommunication - Impression: Imprimerie Rochelaise - Tirage: 3700 exemplaires sur papier recyclé
Dépôt légal: ISSN2727-9049

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville: marennehiersbrouage.fr

Terra Aventura, « Ma reine des bourriches » avec Zéfaim

C'est gagné ! La candidature déposée en janvier dernier auprès de la Région Nouvelle Aquitaine a été retenue. Dès cet été, les Terra'Aventuriers pourront découvrir le parcours et compléter leur collection de Poi'z. Deux parcours Terra Aventura sur la commune, ce n'est pas commun !

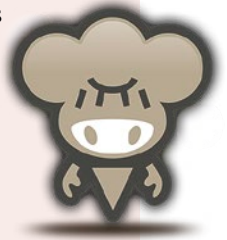
La décision est tombée en février dernier : la Région Nouvelle Aquitaine a donné un avis favorable à la candidature de Marennes pour le parcours Terra Aventura. « Nous avons travaillé en interne pour réfléchir à un parcours cohérent qui permette d'écrire une belle histoire en lien avec l'histoire et le patrimoine de Marennes », précise Claude Balloteau, maire. « Une fois le parcours arrêté, nous avons constitué un dossier documenté et illustré de photos



À vous de trouver la cachette et les Poi'z



pour expliquer les points d'étapes et leur intérêt. Le dossier ayant été accepté, nous avons reçu en mars, une représentante de l'agence de communication chargée d'inventer et de proposer un récit. Je peux dévoiler une exclusivité : l'histoire s'intitule « Ma reine des bourriches » et sera incarnée par le Poi'z Zéfaim ! ». C'est une opportunité pour Marennes, car elle permettra de capter un flux de personnes qui apprécieront de découvrir le centre-ville, ses richesses et l'histoire ostréicole. C'est aussi une bonne nouvelle pour le commerce local qui devrait profiter de ces visites. Avec le parcours qui existe déjà à Brouage, la Ville peut s'enorgueillir de proposer deux chasses aux trésors aux univers ludiques dont petits et grands raffolent. Partez à l'aventure dès juillet : laissez-vous guider, répondez aux énigmes et débusquez le Poi'z dans sa cachette. À vous de jouer !



Connaissez-vous votre bureau de vote ?

Les prochaines élections se dérouleront le 9 juin prochain. Comme déjà annoncé, deux bureaux de vote ont été créés pour délester ceux qui étaient surchargés. Rappel de la nouvelle répartition.



Rendez-vous le 9 juin dans votre bureau de vote

Attention, ne venez pas voter avec votre ancienne carte d'électeur ! Les nouvelles ont été envoyées mi-mars à l'ensemble des personnes inscrites. Si vous ne l'avez pas reçue, il est temps de vous adresser à la mairie pour la récupérer et ainsi pouvoir voter dans le bureau de vote qui vous est attribué, le 9 juin prochain. Il s'agira d'élire les députés européens qui siègent au Parlement européen à Strasbourg pour une durée de cinq ans. 81 élus représenteront ainsi la France au Parlement. La répartition des 81 sièges réservés

aux représentants français s'établit à l'issue du scrutin : chaque parti ayant rassemblé plus de 5 % des suffrages se verra attribuer un nombre de sièges proportionnel à son classement électoral.

Élections européennes le 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00, sans interruption
Documents pour pouvoir voter : une carte d'identité en cours de validation / Pour vous assurer du lieu de votre bureau de vote, rendez-vous sur marenneshiersbrouage.fr ou consultez votre nouvelle carte électorale

Un budget 2024 mobilisé pour soutenir les investissements

Le budget a été voté à la majorité des voix lors du conseil municipal du 27 mars dernier. Comme annoncé, il a été construit avec des taux communaux constants par rapport à 2023. Le montant des investissements traduit une capacité d'investissement élevée avec plus de 7 millions d'euros.

Pôle aménagement du territoire

	Aménagement Ilôt Fradin Maîtrise d'œuvre, voirie et réseaux divers, réseaux et éclairage, espaces verts	1 850 000 €		Rue Marceau	22 000 €
	Réfection de la voirie communale à Marennes	150 000 €		Route de Tirançon à Hiers	78 530 €
	Avenue de l'attre de Tassigny	150 000 €		Rue Montboileau à Hiers	223 248 €
	Abribus rue Jean Moulin	50 000 €		Parking vélos	20 000 €
	Éclairage publique	163 000 €		Vélodyssée	33 200 €
				Point à temps à Hiers-Brouage	10 000 €

Pôle attractivité centre-ville et Marennes Plage

	Bâtiment place des Halles	650 000 €		Signalétique patrimoniale	40 000 €
	Logement communaux / local commercial	240 000 €		Signalétique routière	100 000 €
	Marché couvert Travaux courant et maîtrise d'œuvre	32 000 €		Bassin de baignade	20 000 €
	Zone 30	27 000 €		Attractivité du territoire	82 000 €

Pôle équipements publics



Mobilier urbain

30 000 €



Écoles

Assistance à maîtrise d'ouvrage, matériel de restauration dont le self, travaux et matériel

140 000 €



Pôle médical

Travaux, étude de faisabilité et projet de santé

259 000 €



Équipements sportifs

Équipements sportifs Marennes Plage, de loisirs au jardin public, tables de ping-pong, jeux extérieurs, vestiaires stade Métreau, éclairage stade Chasseloup, assistance à maîtrise d'ouvrage skate flow city stade, divers

265 000 €



Bâtiments communaux

Travaux courants, volets bois, séparation des réseaux bâtiment Le Littoral, photocopieurs, toiture ASPTT

200 000 €



Vidéo protection

Travaux et matériel

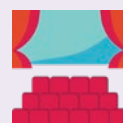
100 000 €



Médiathèque

Matériel, travaux divers

43 500 €



Salle de cinéma et de spectacles

Sonorisation, projecteurs

38 000 €



Ateliers municipaux

Réhabilitation des ateliers et de la voirie

289 000 €



Cimetière

Travaux, espace cinéraire

196 000 €

L'ensemble des documents budgétaires est en ligne sur marenneshierbrouage.fr

La piscine sera ouverte au public de juin à septembre

Pour répondre aux attentes du public et tenir compte des niveaux de fréquentation de l'été dernier, l'organisation de la piscine a évolué : les horaires d'accueil sont étendus.

Accueil du public

En juin et septembre : mercredis de 14h00 à 18h00 et samedis de 14h30 à 18h30

En juillet et août : mardis et samedis de 14h00 à 19h00 / Mercredis, jeudis, vendredis, dimanches de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

Nous espérons la météo ensoleillée et des températures estivales pour profiter pleinement des bassins.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur marenneshiers-brouage.fr



FrancoFiesta, y'a de la joie!

Le mois de mai s'ouvre avec la FrancoFiesta pour 3 semaines de manifestations qui auront toutes un point commun : célébrer la langue française et les langues de France. Concerts, conférences, spectacles, cinéma... une programmation sans prise de tête, festive et joyeuse. Trois semaines qui nous rappelleront si besoin en est, à quel point notre langue est belle et vivante.

- **Exposition Acadie** par l'Association AMACADIE | Du samedi 4 au samedi 25 mai | Médiathèque | Gratuit
400 ans d'histoire, de drames, de combat et d'espoirs pour faire vivre la francophonie en Amérique du Nord.
- **Concert « Mon bistrot préféré »** de Les Desblonds | Samedis 4 et 25 mai à 10h45 | Place du marché | Gratuit
Un concert acoustique avec ce duo passionné de chansons à texte, accordéon, guitare, Jacques Brel, Renaud, Pierre Perret, Edith Piaf... 100 % de chansons françaises!
- **Spectacle d'humour « Je demande la route »** de Roukiata Ouedraogo | Samedi 4 mai à 20h30 | L'Estran | Billets en vente sur marenneshiersbrouage.fr
Roukiata Ouedraogo, Française d'origine Burkinabé, donne à rire sur divers sujets inspirés de son histoire personnelle et offre une belle histoire à la fois grave et légère à laquelle chacun peut s'identifier.
- **Conférence « La langue française en Pologne »** de Jan Nowak | Vendredi 10 mai à 18h00 | Librairie Le Coureau | Gratuit
L'histoire de ce garçon polonais qui apprend le français parce qu'elle est la langue d'avenir.
- **Le Grand Couiz Francophone** | Vendredi 10 mai à 20h30 | La Bigaille | Gratuit
Ils sont nuls en français et en plus ils vous donnent des leçons! Kevin d'Ormesson et Ayrton Orsenna animeront un grand couiz humoristique francophone à mi-chemin entre *Burger Quiz* et *Qui veut gagner des millions*.
- **Concert « Et si Brel était une femme »** de l'Iris Création | Samedi 11 mai à 20h30 | L'Estran | Billets en vente sur marenneshiersbrouage.fr
Un auteur belge, une chanteuse française, des musiciens Burkinabais : le concert reflète bien la diversité de la francophonie. Les mélodies et les mots du Grand Jacques Brel repris au féminin et sur le rythme africain, ça emporte!
- **Viste théâtralisée « Champlain à Brouage »** avec Bilout et Jean Courtes Pattes | Dimanche 12 mai à 15h00 | Porte Royale à Brouage | Gratuit sur inscription
Samuel de Champlain revient dans sa cité natale après avoir fondé Québec, retrouvant son ami Thimoléon de Saint-Luc, gouverneur de la place forte. Ils échangent alors leurs aventures et l'histoire de la ville.
- **Conférence - débat avec l'association AMACADIE suivi d'un apéritif** | jeudi 16 mai à 16h30 | Médiathèque | Gratuit
Un temps et des échanges pour répondre aux questions légitimes sur l'avenir de la Francophonie en Amérique du Nord.
- **Conférence « la francophonie libanaise, une exception culturelle »** de Karl Akiki | Vendredi 17 mai à 18h00 | Librairie Le Coureau | Gratuit
Il sera question de Francophonie Libanaise qui s'est forgée une identité culturelle particulière. Une histoire séculaire dont les traces demeurent vivaces dans le dialecte libanais.
- **Faites MHB** | Samedi 18 mai à partir de 11h00 | jardin public | Gratuit
Une kermesse associative et citoyenne avec plus de 20 associations et des échanges autour de la transmission ostréicole, interculturelle et éducative. Madame la Maire vous donne rendez-vous à 16h30 pour la dictée tant attendue!
- **Guinguette « Le baluche des complices de Monsieur Larsène »** | Samedi 18 mai à 20h00 | Jardin public | Gratuit
Le bal populaire réenchanté avec une version débridée, une écriture et une mise en scène orientée sur le partage, l'interaction avec le public, le burlesque et la francophonie.
- **Spectacle jeune public « Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive »** | Dimanche 19 mai à 18h00 | La Bigaille | Gratuit
Dans un décor japonisant, Cyrano séduira petits et grands malgré son physique, parce qu'il est fort, grand et parce qu'il est poète et qu'il utilise la langue de manière brillante pour exprimer ses sentiments et ses pensées.
- **Rencontre littéraire avec Elitza Gueorguieva** | Jeudi 23 mai à 18h30 | Médiathèque | Gratuit
Rencontre avec la romancière bulgare, cinéaste, performeuse, Elitza Guerguieva qui écrit en français. Elle sera suivie de la projection de son film « Notre endroit silencieux » à l'Estran à 20h30.
- **Conférence dessinée « les horizons lointains de Samuel Champlain »** | Dimanche 26 mai à 16h00 | Auditorium de la Halle aux Vivres | Gratuit sur inscription
Au fil du pinceau, Bulle et Pomme vous emmènent à la rencontre de Samuel de Champlain, ce personnage hors ligne, à qui nous devons la fondation du Québec.



Les chansons de Brel revisitées par Iris et ses musiciens

Vous trouverez l'ensemble du programme détaillé sur marenneshiersbrouage.fr ainsi que les billets en vente pour le spectacle de Roukiata Ouedraogo et le concert de Brel. Les inscriptions pour la visite théâtralisée le 12 et la conférence dessinée le 26 mai sont à envoyer à culture@marenes.fr.

Les programmes sont également disponibles en version papier en mairies, la médiathèque, l'Estran le centre d'animation et de loisirs et auprès des commerçants qui ont eu la gentillesse de les accepter.



Un nouveau visage à l'accueil de la mairie

Depuis février dernier, les administrés sont renseignés à l'accueil par Pascal Naulet. Il succède à Sophie Godet qui conclut sa carrière professionnelle pour de nouvelles aventures.

Comme à la mairie d'Angoulême avant son départ, Pascal Naulet s'occupe de l'accueil physique et téléphonique des administrés, de l'état civil, des cartes nationales d'identité et des passeports. C'est en 1995 qu'il intègre la mairie d'Angoulême dans le cadre d'un contrat au service communication où il est chargé de la revue de presse et de la mise à jour des panneaux d'information. Il fait ensuite partie de la création d'un nouveau service police municipale couplé avec un service de proximité à la population, en tant qu'éducateur sportif en milieu difficile. « J'ai été entraîneur fédéral de basket et cette qualification m'a permis d'occuper ce poste avec deux autres collègues », précise Pascal Naulet.

« J'avais un emploi du temps particulier puisque j'intervenais lorsque les institutions étaient fermées, c'est-à-dire les week-ends, les jours fériés et les vacances. Au bout de six ans avec ce rythme décalé et une vie de famille réduite, j'ai souhaité profiter d'une mobilité interne pour rejoindre le service occupation du domaine public où je suis devenu instructeur et contrôleur de la réglementation du domaine. J'y suis resté 18 ans avant d'évoluer sur un poste à l'état civil, aux démarches administratives, cartes nationales d'identité et passeports, comme à Marennes ! ». Angoumoisien de naissance, il a choisi de réaliser un projet personnel et professionnel qui lui tenait à cœur en s'installant sur le Littoral. Il devient Charentais-Maritime de cœur désormais au service des administrés.



Sophie Godet a passé le relais à Pascal Naulet, agent d'accueil et d'état civil

Changement de direction à la médiathèque

C'est un passage de témoin en interne qui a eu lieu en mars dernier à la médiathèque. Urwana Lacroux, directrice depuis douze ans, a choisi une nouvelle aventure professionnelle et cède la place à Marion Picard, bibliothécaire à l'espace cinéma musique.

Après douze années passées à l'espace cinéma musique, Marion Picard endosse désormais de nouvelles responsabilités en prenant la direction de l'équipement



Marion Picard est bien connue des adhérents

culturel municipal : la médiathèque. Une politique de ressources humaines qui vise à favoriser la mobilité des agents communaux en interne et les faire monter en compétences. « Je suis arrivée il y a 12 ans à la médiathèque, en même temps qu'Urwana Lacroux, 12 années de bonheur et de travail en équipe permanents », se rappelle Marion Picard. « Différents collègues se sont succédé et nous avons fait tous ensemble de ce bel écrin un endroit accueillant avec une programmation riche et pensée pour tous les publics. Lorsqu'Urwana Lacroux nous a annoncé son départ, bien qu'heureuse pour elle, je me suis inquiétée de l'avenir de l'équipement. La décision n'a pas été immédiate, elle a même été le fruit d'une longue réflexion, mais soutenue par mes proches et mes collègues, j'ai finalement postulé à sa succession comme responsable. Madame la Maire a choisi de me faire confiance. Je l'en remercie encore et œuvre quotidiennement pour être à la hauteur de cette confiance, de nombreuses nouvelles tâches s'étant ajoutées à mes anciennes fonctions au secteur musique et cinéma. Nous avons un peu refondu l'organisation

interne et je garde le secteur musique qui reste mon centre d'intérêt principal et pour lequel j'ai établi de jolis partenariats amicaux, comme avec Les Francos pour ne citer qu'eux ». L'équipe est en cours d'évolution, mais elle mettra en œuvre la même politique définie par les élus avec pour objectif de multiplier les actions hors les murs pour faire gagner la médiathèque en notoriété et favoriser l'accès à la culture de qualité à toutes et à tous. Bien sûr, le partenariat avec les acteurs locaux se poursuivra pour que la médiathèque soit associée aux événements culturels tels que FrancoFiesta qui promet un très beau mois de mai. L'équipe donne aussi rendez-vous à ses adhérents et à tous les habitants pour fêter les 40 ans des Francofolies en juin et pour souffler les 20 bougies de la médiathèque durant tout le mois de septembre avec de multiples rendez-vous en direction des petits et des grands.

La médiathèque sera présente à Faites MHB le 18 mai 2024 à partir de 11h00 au jardin public / Toutes les infos sur le site web de la médiathèque

Rentrée 2024: les perspectives

En mars, alors que la carte scolaire était connue depuis 3 semaines, la Ville a engagé une réflexion sur le devenir des écoles communales afin d'anticiper la prochaine rentrée et les suivantes. En lien avec l'Inspection académique, des scénarios ont été posés, nourris par des données incontournables: les projections démographiques, l'état du bâtiment de l'école maternelle Les Tilleuls, la survie de l'école de Brouage. Les associations des parents d'élèves se sont emparées de ce sujet et après avoir réalisé une concertation avec les familles, le schéma de la rentrée scolaire 2024 se dessine. Madame Claude Balloteau, maire revient sur le contexte, les enjeux et les perspectives des écoles.



L'école Henri Aubin devrait accueillir des Grandes Sections à la prochaine rentrée

En mars, vous avez présenté une proposition de scénario pour la rentrée scolaire 2024-2025. Pourquoi cette initiative ?

Claude Balloteau : Elle est liée à un contexte que nous subissons: celui de la démographie. En effet, depuis plusieurs années, l'Éducation Nationale observe une baisse de la démographie en Charente-Maritime. Ainsi ce sont plus de 5 000 élèves en moins depuis la rentrée scolaire 2015. Depuis 2022, l'accélération de cette baisse est encore plus flagrante avec -2 173 élèves à l'échelle départementale. Marennes-Hiers-Brouage ne fait pas exception. Ces 3 dernières années, l'Éducation Nationale ferme une classe à chaque rentrée scolaire à Marennes: pour exemple, de 6 classes en maternelle en 2021, seulement 4 sont actuellement ouvertes. D'autres chiffres sont encore plus éloquents: sur 16 ans nous avons enregistré 256 élèves de moins, soit 16 élèves en moyenne par an, ce qui représente un effectif en chute de 44 % entre 2008 et 2024 ! Les projections prennent en compte une poursuite de la chute des effectifs. Il était donc nécessaire d'affronter cette réalité et d'anticiper dès à présent des fermetures de classes inéluctables. Gouverner c'est anticiper, il est de notre responsabilité de ne pas mentir aux parents, mais de leur dire la vérité même si elle n'est pas forcément facile à entendre. Il est difficile à admettre par exemple qu'à moyen terme, il n'y aura plus qu'un groupe scolaire à Marennes, celui de l'école Henri Aubin. Je comprends

que cette annonce puisse choquer, mais une fois acceptée, il est indispensable de ne pas rester les bras croisés et attendre sagement que les choses se produisent, que les classes ferment une par une, d'année en année. On nous le reprocherait. Par ailleurs, en plus de cet effet démographique, nous sommes confrontés à la problématique du bâtiment de l'école maternelle Les Tilleuls.

Justement quelle est-elle ?

CB : L'école maternelle les Tilleuls nécessite une rénovation profonde assez coûteuse. Or, pourquoi investir des sommes importantes alors que nous savons qu'il n'y aura pas suffisamment d'enfants dans quelques années pour maintenir ouverte cette école maternelle ? Là aussi, on ne manquerait pas de nous le reprocher à juste titre. Il est aussi important de rappeler que la commune est propriétaire des 3 groupes scolaires, ce qui pour une commune de 6 200 habitants est conséquent. Peu de villes de cette taille possèdent trois écoles, ne serait-ce qu'en raison des coûts de fonctionnement et d'entretien très importants.

Quelle conclusion s'est imposée ?

CB : Nous avons passé beaucoup de temps à envisager différentes solutions qui prennent en compte la démographie, les problèmes de bâtiment et l'école de Brouage dont on sait la pérennité fragile alors que le bâtiment est en excellent état et qu'elle offre un environnement privilégié pour les enfants. Après avoir étudié des dizaines de scénarios, le plus cohérent s'est imposé: nous avons fait le choix de la responsabilité dans le temps en proposant de rassembler les écoles en un pôle scolaire sur Marennes à Henri Aubin et en conservant une école de proximité à Brouage pour les tout petits, de la petite section à la moyenne section. Les tout petits qui d'ailleurs ne peuvent être accueillis pour l'instant à l'école Henri Aubin, car elle n'offre pas de salle de motricité ni de repos. J'en conviens, c'était une solution audacieuse de redéploiement des effectifs, mais qui avait l'avantage de répondre aux problématiques liées au bâtiment des Tilleuls tout en confortant deux écoles: Henri Aubin et Brouage. Les mots ont un sens: il ne s'agit pas de fermeture d'école, mais de réorganisation des effectifs sur deux groupes scolaires.

Les inscriptions à l'école maternelle Les Tilleuls sont ouvertes

Pour les prochaines rentrées scolaires, les enfants seront accueillis à l'école maternelle Les Tilleuls. Les inscriptions des enfants nés en 2021 qui entreront en petite section, se font auprès de Madame Frédérique Lièvre, adjointe aux affaires scolaires: 05 45 25 85 55 / ecoles-enfance-jeunesse@marennes.fr



Ce projet n'a pas reçu l'accueil prévu...

CB : Avec Frédérique Lièvre, nous avons informé les enseignants et les associations des parents d'élèves. J'ai reçu le Président du groupe d'opposition personnellement pour lui expliquer le contexte de vive voix et répondre à ses questions. Puis nous avons réuni les parents pour leur expliquer tous ces éléments, le 7 mars dernier. Il n'a pas été possible d'aller jusqu'au bout de l'argumentaire. L'ambiance très hostile n'a pas été propice ni à l'écoute ni à l'échange constructif et je le regrette. Les associations de parents d'élèves ont donc voulu prendre le relai dans le cadre de différentes réunions. Ceci leur a permis de bien appréhender la complexité de la situation c'est-à-dire le dilemme de la baisse de la démographie, du coût de fonctionnement et d'entretien des bâtiments ainsi que le processus de prise de décision sur un sujet aussi important. Pour les aider, ils ont choisi de réaliser un sondage auprès des parents permettant de recueillir leur position sur différents scénarios.

À ce jour, est-ce qu'un scénario est plus privilégié qu'un autre ?

CB : Le résultat de ces concertations a abouti à la solution suivante : maintenir un seul pôle scolaire à terme à Marennes ainsi que l'école de Brouage. Ceci rejoint le scénario que nous avons proposé, preuve que notre analyse était la bonne. Des aménagements pour accueillir les enfants de maternelle dans de bonnes conditions vont se réaliser dans le temps et l'école maternelle les Tilleuls sera transférée à l'école Henri Aubin dans quelques années. Pour la rentrée 2024, une classe de grande section/CP sera créée à l'école Henri Aubin, sous réserve du nombre d'enfants réellement inscrits à l'école maternelle. Le choix des enfants sera fait par l'équipe enseignante. Donc pour la prochaine rentrée scolaire, l'école maternelle des Tilleuls est conservée. L'école de Brouage reste en l'état, avec 2 classes de 3 niveaux de la Grande Section au CM2 et la possibilité pour tous de s'y inscrire.

Espaces Parents : rencontrez des experts pour comprendre et soutenir vos enfants

C'est l'objectif des Cafés thèmes mis en place cette année à la médiathèque : échanger autour des questions liées à la jeunesse, aux connaissances, parfois complexes, des besoins de l'enfant dans sa vie quotidienne, mais également dans sa scolarité. Le premier rendez-vous a été proposé en mars sur la gestion des émotions et l'accompagnement des crises de colère chez l'enfant.

Dans la continuité des cafés échanges et des outils mis en place dans le cadre de la concertation scolaire, la volonté de créer des temps de rencontre avec les parents a donné lieu à des « *Espaces parents* ». « *Leur objectif est simple : donner des clés aux parents pour mieux comprendre leur enfant et, le cas échéant, de connaître les professionnels à contacter en cas de besoins* », rappelle Frédérique Lièvre, adjointe aux affaires scolaires. Anaïs Pitt, infirmière et accompagnante parentale formée à la communication non violente et sensibilisée aux questions d'éducation positive, a donc ouvert la série le 16 mars dernier. La thématique portait sur la gestion des émotions et l'accompagnement des crises de colère chez l'enfant. Une dizaine de parents intéressés ont pu partager leur expérience dans une ambiance conviviale avec café, thé et viennoiseries. « *Les prochaines sessions porteront sur la gestion du stress, les troubles de l'apprentissage, alimentation et phobie alimentaire, devoirs sans stress, détecter les douleurs de l'enfant* ».



Le prochain atelier est prévu le 24 mai

Prochains rendez-vous les samedis à 10h30 à la médiathèque avec les enfants: le 4 mai avec Marie Lambert, professeure de yoga du rire pour « la gestion du stress chez l'enfant » ; le 25 mai avec Stéphanie Isambert;

le 1^{er} juin avec Maëva Guillonneau / Afin que le maximum de parents puisse venir participer, un service de garde d'enfants est mis en place à la ludothèque, encadré par un animateur

Au quotidien avec Yves L. : mission et défis de la propreté urbaine

Vous l'avez certainement remarqué lors de ses différentes missions qu'il exerce au quotidien sur tout le territoire communal, en ville ou sur les chemins : Yves L. est agent des services techniques en charge de la propreté et vous explique son métier.



Ramassage des déchets sauvages sur les chemins

Depuis 2023, Yves L. s'occupe de rendre la ville plus propre et c'est une mission difficile qui prend différentes formes. Il est sur plusieurs fronts et les habitants se questionnent parfois sur ce qu'il fait exactement, pourquoi et qui il est. Sa première fonction est de vider et de ramasser la centaine de poubelles publiques qui quadrillent le centre de Marennes, Marennes plage, Nodes, la Chainade et Le Breuil. Il s'occupe également des bacs à marées. Parallèlement, il nettoie chaque jour à Marennes Plage, La Cayenne et route de Badauge, tous les fossés en les débarrassant des nombreux débris résultats d'incivilités trop fréquentes. Aux beaux jours, il entretient les chemins blancs pour récupérer tous les déchets inertes. Lors de ces tournées journalières, il rencontre régulièrement des déchets sauvages : machines à laver de manière très courante, grille-pains, ordures ménagères, meubles, etc. Dans le cas de sacs poubelle abandonnés, une procédure est mise en œuvre : Yves L. appelle la police municipale afin de constater l'infraction, car il n'est pas assermenté. Si une preuve permet d'identifier le propriétaire, alors les agents de police municipale verbalisent. « *Quand les habitants voient Yves L. avec la police municipale, ils se demandent*

qui est cette personne », reconnaît Claude Balloteau, maire. « *De même l'agent passe plusieurs fois sur les mêmes lieux quand des*

dépôts sauvages sont récurrents pour en dissuader les auteurs. Les riverains sont curieux, voire méfiants de le voir aller et venir. Je veux les rassurer : Yves L. est là pour assurer la propreté de notre cadre de vie et lutter contre les dépôts sauvages qui peuvent troubler la salubrité publique. Sa présence visible sur le terrain est une stratégie qui fonctionne, car les résultats sont positifs : en 2023 les déchets ramassés représentaient l'équivalent de 24 levées par semaines contre 8 par semaine en 2024, soit $\frac{3}{4}$ de moins. Ceci est le résultat d'un travail d'équipe puisque Yves L. peut compter sur la police municipale, l'association les Insurgés des Déchets et sur l'agent de la balayeuse pour lui signaler les dépôts sauvages ». Et ce n'est pas tout, Yves L. s'occupe aussi des animaux écrasés sur la voie publique, souvent des chats, qu'il amène chez le vétérinaire. Des journées bien remplies pour cet agent des services techniques dont la préoccupation quotidienne est la propreté de notre cadre de vie.



Yves L. sillonne la ville avec le véhicule électrique

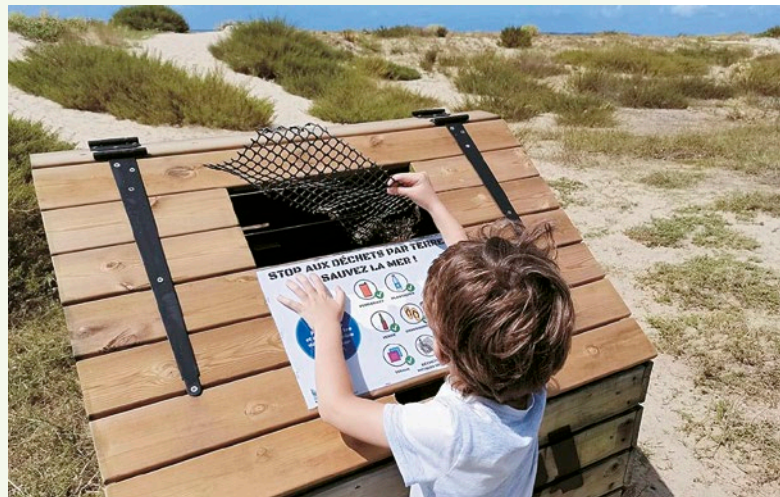
Signalez un point d'éclairage public défaillant

Vous remarquez un éclairage public défectueux : il ne s'éteint pas, ne s'allume pas, clignote ? Merci de remplir le formulaire sur marenneshiersbrouage.fr à la rubrique « Mon quotidien » puis « qualité de vie et environnement » en indiquant notamment le numéro du poteau électrique concerné. Les services techniques s'adressent ensuite à l'entreprise Allez. Son intervention est aussi tributaire des événements météorologiques qui parfois allongent les délais. Par exemple, lorsqu'une tempête affecte une zone, l'entreprise se mobilise pour ses habitants et ne peut répondre rapidement aux demandes de la Ville.

Amélioration du mobilier urbain : confort et propreté pour tous

Le déploiement du mobilier urbain se poursuit sur le territoire communal. Tables de pique-niques, poubelles, parkings à vélos et bancs viennent compléter ou remplacer les équipements existants. L'objectif est de rendre plus agréable et confortable votre expérience de l'espace public extérieur.

Renforcer la propreté dans l'espace urbain, encourager la mobilité à vélo, favoriser la rencontre des publics, autant d'enjeux auxquels les services techniques répondent avec la poursuite des installations du mobilier urbain. « Nous avons dédié 30 000 € cette année pour compléter ou remplacer les équipements », précise Jean-Pierre Froc, adjoint en charge de ce dossier. « Concrètement, les services techniques ont posé des poubelles pour déchets canins rue Palacin et place Roché ainsi que 11 poubelles en remplacement et ajout du mobilier existant pour améliorer la propreté de la Ville. Douze porte-vélos ont été positionnés sur le front de mer et 17 autres sont venus compléter les points en demande dans le centre-ville. Ceci est en cohérence avec notre politique d'incitation à la pratique du vélo. Vingt porte-vélos ont d'ailleurs été installés à Brouage sur proposition des commerçants : à l'office de tourisme, sur le parking entre la halle aux Vivres et la Forge Prison, et sur le parking d'entrée, pour un montant de 16 000 €. Afin de répondre à une attente des habitants, une dizaine de bancs sont venus s'ajouter au parc existant tout au long de la piste cyclable. Il est maintenant possible de marcher ou de rouler à vélo de l'ancienne gare jusqu'à Marennes Plage en profitant d'une pause pour admirer le paysage. Trois tables de pique-nique ont été remplacées à la capitainerie et à la Cité Erilia. Quant aux panneaux d'affichage libres et associatifs, leur renouvellement est en cours. » Enfin, les deux panneaux d'information électroniquement obsolètes ont été remplacés place Verdun et place Chasseloup. Ces deux écrans géants permettent de diffuser des images informatives en couleurs ainsi que de la vidéo.



Bacs à marée, merci aux gardiens de l'environnement !

Grâce aux promeneurs ramasseurs, les bacs à marées installés à Marennes Plage ne désemplissent pas. Pas moins de 6240 kg de déchets par an qui ne finissent pas à la mer, soit 18 tonnes depuis 3 ans ! Merci aux Insurgés des déchets pour cette initiative et à tous ceux qui agissent pour notre environnement et la santé de notre belle planète.

patrimoine

Exploration du patrimoine littoral : Marennes-Hiers-Brouage à l'honneur

La Région Nouvelle Aquitaine réalise une opération d'inventaire afin d'étudier les héritages historiques, témoins de la diversité dans le temps et dans l'espace des relations entre l'homme et la mer. Marennes-Hiers-Brouage a été choisi avec Mimizan et Guéthary et fera donc l'objet d'une étude en 2024, menée par Claire Steimer.



Claire Steimer mène cette exploration

Les trois communes choisies pour conduire cette étude comparative, dont Marennes-Hiers-Brouage, seront abordées du Moyen Âge à nos jours, à tra-

vers dix thématiques afin d'identifier les richesses patrimoniales liées au littoral. Claire Steimer, conservatrice du patrimoine à la Région Nouvelle Aquitaine, mènera un inventaire topographique, c'est-à-dire un repérage du bâti et des aménagements de l'homme. Ce repérage sera ensuite examiné à travers le prisme de dix thématiques permettant de comprendre l'écosystème littoral et de restituer la variété des éléments culturels du littoral. En effet, il apparaît que la mer et le littoral sont au croisement de nombreuses politiques publiques,

mais ne sont pas encore suffisamment abordés dans leurs dimensions culturelles et patrimoniales. Cette opération d'inventaire s'inscrit donc dans les politiques menées par la Région en faveur du littoral : environnement, recherche, tourisme et économie afin d'étudier les héritages historiques. Claire Steimer travaillera sur le terrain communal et complètera ses investigations par des prises de vue photographiques et des recherches dans les archives de la Ville. L'ensemble fera l'objet de dossiers documentaires accessibles sur le site de la Région.

Expression du groupe de la majorité municipale Marenes-Hiers-Brouage c'est vous

Un budget prévisionnel réaliste et sincère

La réunion du conseil municipal au cours de laquelle a été voté le budget s'est avérée chaotique en raison du comportement du président du groupe de l'opposition dont la nervosité a révélé une certaine lacune dans la compréhension de l'exercice budgétaire. Du côté de la majorité, nous avons la tête froide, et avons répondu point par point à ses questions. Encore eut-il fallu qu'il nous écoute...

Comme indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, le budget initial doit atteindre plusieurs objectifs : contrôler et limiter les dépenses de fonctionnement afin de maintenir la capacité d'investissement de la commune dans un contexte inflationniste qui se stabilise. Ce principal objectif comporte en sous-texte celui d'accentuer les efforts de la collectivité sur les dépenses de fonctionnement liées à l'énergie (eau, gaz, électricité...) pour assurer le maintien des services publics dans les domaines culturel et scolaire, tout en évitant de recourir à une augmentation des tarifs associés à ces prestations. De plus, il vise à réaliser les investissements nécessaires pour étendre les services offerts au public et pour le développement stratégique de la commune, compte tenu de sa position centrale dans notre bassin de vie.

Concrètement, le plan d'investissement garantit la mise en service des bâtiments publics réaménagés, permet de finaliser les opérations structurantes d'aménagement du territoire,

tout en continuant à améliorer l'équipement routier des deux communes déléguées. Enfin, il vise à optimiser, maximiser et anticiper la recherche de recettes afin de pérenniser les investissements pluriannuels. Comme je l'avais annoncé, les taux communaux restent stables cette année et jusqu'à la fin du mandat. Mais ceci n'empêchera pas les prochaines taxes foncières de voir les bases fixées par l'État subir la même augmentation que l'inflation.

Enfin, notre taux d'endettement très bas nous permet de recourir à l'emprunt si nécessaire sans dégrader la bonne santé de nos finances.

Un soutien constant aux associations

Nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif dynamique, riche et très présent. Les associations de la Ville, bénévoles et adhérents sont de plus en plus impliqués dans la vie communale grâce notamment aux actions développées par la démocratie locale. Elles peuvent compter sur le soutien financier constant de la Ville : cette année encore, c'est un montant de 150 000 € qui est réparti entre 47 associations sportives, culturelles, patriotiques, sociales et solidaires. Je tiens à les remercier pour leur investissement qui amplifie la vitalité de Marenes-Hiers-Brouage.



Claude Balloteau,
maire

Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle, reçoit les administrés sur rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Le contenu de cette tribune n'engage que son auteur et aucunement le comité de direction du magazine municipal d'information

Expression du groupe d'opposition Une nouvelle dynamique pour Marenes-Hiers-Brouage



Ne laissons pas fermer « Les Tilleuls »

L'annonce brutale de la fermeture définitive de l'école maternelle « Les Tilleuls » pour la rentrée 2024 a suscité une onde de choc au cœur de notre ville. Cette décision inadmissible a été prise, sans préavis ni concertation véritable, soi-disant pour anticiper d'éventuelles fermetures de classe dues à la baisse de la natalité, un phénomène national. Mais en réalité, c'est une stratégie qui risque d'accélérer le problème, en décourageant les familles de s'installer ou de rester dans notre ville, avec des répercussions directes sur notre démographie et notre économie.

Si nous pouvons comprendre une fermeture temporaire pour travaux, l'idée d'une cessation définitive est inacceptable. L'avenir de Marenes est en jeu. Comment espérer attirer de nouvelles familles si l'infrastructure essentielle à la vie communautaire, comme l'éducation, n'est plus garantie ? Cela va bien au-delà de la simple question de l'éducation ; c'est une question de maintien et de développement de l'attractivité de notre ville, en termes de services médicaux, commerciaux et plus encore.

Des réunions ont certes été organisées avec les associations de parents d'élèves, semblant n'être qu'une formalité pour

faire passer la pilule d'un projet non pas annulé, mais simplement mis en pause jusqu'en 2025. Il est essentiel de souligner que la gestion de nos écoles, et par extension l'avenir de nos enfants dépendent des décisions municipales. Et pourtant, malgré l'importance de ces enjeux, notre groupe d'opposition a été tenu à l'écart des discussions. Encore plus troublant, Mickaël Vallet, qui a préféré son mandat de Sénateur à son engagement envers vous, s'est imposé comme médiateur dans ce débat.

Une fois de plus, les décisions prises par la municipalité socialiste ne servent pas l'intérêt général.

Le président du groupe d'opposition,
Richard GUERIT

Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marennnes.fr, à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Les procès-verbaux sont également à retirer en mairie, sur demande.



Conseil municipal du 29 janvier 2024

Budget de la commune – Débat d'orientation budgétaire

Le conseil municipal prend acte de la tenue de ce débat après avoir pris connaissance du rapport de présentation des orientations budgétaires 2024.

Budget communal – Ouverture anticipée des crédits en investissement

À la majorité des voix, il est accepté les propositions d'ouverture anticipée des crédits en investissement pour un montant global de 1 493 929,29 €, car le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, donnant le droit à l'exécutif de la collectivité territoriale, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente | 2 abstentions (R. Guérit et N. Proteau).

Fourniture et installation d'un système de vidéoprotection sur la commune de Marennes-Hiers-Brouage – Demande de subvention en préfecture de la Charente-Maritime, Direction des sécurités

À l'unanimité, il est décidé de solliciter une subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la mise en sécurité d'un certain nombre de bâtiments et places publics dans la commune et l'achat de caméras de vidéosurveillance afin de les déployer sur une partie du territoire et d'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

Analyse des flux piétons sur le site de Brouage – Mise en place d'un système de comptage – demande de subventions au Conseil Départemental

À l'unanimité, il est décidé de solliciter l'aide financière auprès de la Banque des Territoires pour l'acquisition du dispositif proposé par le prestataire Éco Compteur qui permet d'analyser le flux piéton à destination du site de Brouage, les nouveaux comportements de ses visiteurs suite à la crise sanitaire et d'évaluer l'impact touristique sur les flux des visiteurs.

Dispositif d'aide à la diffusion culturelle en milieu rural – Demande de subvention au département

À l'unanimité, il est décidé de solliciter, dans le cadre du Fonds d'Aide Départemental à la Diffusion Culturelle en milieu rural, une subvention pour les spectacles qui auront lieu à l'Estran et au jardin public : le 18 avril 2024 : « Radio Citius Altius Fortius », de la structure GOMMETTE PRODUCTION, contrat de cession 2 900,00 € TTC ; le 18 Mai 2024 : « Le Baluche des complices de Mr Larsène », de la compagnie 1 rien Extraordinaire, contrat de cession de 3 900,00 € TTC.

Travaux Route de Fousil – Vélodyssée – Demande de subvention au Conseil Départemental

À l'unanimité, il est décidé de solliciter à nouveau l'aide financière du département au titre du schéma départemental Véloroutes Voies Vertes et Randonnées à hauteur de 50 % des travaux, dont le montant s'élève à 16 750 € HT qui n'a pas pu être traité par la Commission Permanente du Département de la Charente-Maritime à défaut de présentation d'un plan de financement des travaux.

Remboursement de frais à un usager de la salle communale du Jeu de Paume

À l'unanimité, il est décidé la prise en charge par la commune des frais engagés par un particulier sur la base de la présentation du justificatif de dépense (facture, ticket de caisse) et d'un RIB suite à des problèmes survenus à la salle du jeu de Paume louée le week-end du 28 octobre 2023, étant précisé que les crédits correspondants sont disponibles sur le budget principal, chapitre 011 article 65888.

Convention de mise à disposition de la salle l'Estran à l'association Le Local

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle l'Estran à l'association Le Local pour la mise à disposition des locaux et de l'équipement cinématographique consenti à titre gratuit.

Transfert au SDEER de la compétence « infrastructures de recharge des véhicules électriques »

À l'unanimité, il est décidé de transférer au SDEER la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité et d'autoriser Madame la Maire ou son adjoint, Alain Bompard, à signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert.

Modification du découpage électoral – Création d'un nouveau bureau de vote au collège Jean Hay – Demande d'autorisation au Conseil Départemental

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à demander au conseil départemental d'utiliser la salle polyvalente du collège Jean Hay pour y organiser le bureau de vote n° 3, d'autoriser Madame la Maire à signer la convention de mise à disposition de cette salle avec le Conseil Départemental et à signer tout document relatif à cette affaire.

Transfert de propriété de la RD 3

À l'unanimité, il est décidé d'approuver le transfert de propriété de la voie RD3, affectée à la voirie communale, sans changement de domanialité ni d'affectation, d'autoriser Madame la Maire à signer, ou son absence, son 1^{er} adjoint Philippe Moinet, et en cas d'empêchement de ce

dernier, l'adjoint à la voirie Alain Bompard, tout document relatif à ce transfert de propriété.

Personnel communal – Création d'un emploi permanent – Culture

À l'unanimité, il est décidé de créer un emploi permanent d'un chargé du secteur adulte, à temps complet, étant précisé que cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Personnel communal – Création d'un emploi non permanent – Accroissement temporaire d'activité

À l'unanimité et conformément à l'article 3.1° de la loi du 24 février 1984 modifiée, afin de venir en renfort des services techniques de Hiers-Brouage, il est décidé de créer un poste à temps complet pour une durée de 2 mois dont le recrutement prendra effet dès le 1^{er} février 2024. Cet emploi sera classé dans la catégorie C et la rémunération sera déterminée selon l'indice de rémunération correspondant au grade d'adjoint technique – échelon 1 (IB 367 – IM 366). Le régime indemnitaire instauré par la délibération en date du 15 décembre 2020 est applicable.

Création d'un emploi non permanent – Accroissement temporaire d'activité

À l'unanimité et conformément à l'article 3.1 de la loi du 24 février 1984 modifiée, il est décidé de créer un poste à temps complet pour une durée de 4 mois dont le recrutement prendra effet dès que possible. Cet emploi sera classé dans la catégorie C et la rémunération sera déterminée selon l'indice de rémunération correspondant au grade d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe à l'échelon 1 (IB 388 – IM 373). Le régime indemnitaire instauré par la délibération en date du 15 décembre 2020 est applicable.

Personnel communal – Création d'un emploi permanent – Accueil

À l'unanimité, il est décidé de créer un emploi permanent de chargé d'accueil, à temps complet pour une durée d'un mois afin de réaliser cette période de « tuilage ». À ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire dont le grade est celui d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet. Étant précisé que ce poste sera aussitôt fermé après le départ à la retraite de l'agent actuellement chargée de l'accueil.

L'ensemble des délibérations est consultables sur le site Internet marenneshiersbrouage.fr, rubrique « Ma ville » puis « Actes administratifs ».

Une fête de la musique incandescente!

Ce sera une fête de la musique visuelle et sonore, le 21 juin prochain! Des agrès enflammés, des percussions tribales en direct, des mélodies très actuelles composées en musiques électroniques viendront enflammer la place de l'église.

Pour la fête de la musique, la Ville fait bien les choses et vous invite à ce spectacle de feu « Arcanes » de la compagnie Zoolians qui ne ressemble à aucun autre: par son esthétique atypique, il plonge le spectateur dans le monde intemporel de la pyromancie. Les magiciens du feu

emploieront tous leurs pouvoirs, les sortilèges s'enchaîneront, les effets magiques se révéleront pour un final en apothéose: les artifices viendront clôturer la cérémonie en un éclat incandescent. Un spectacle de feu et de musique en live alliant de multiples effets pyrotechniques et une

scénographique hors norme d'où émanera l'énergie mystique des mages qui fusionnent dans une transe hypnotique. Grandiose!

Fête de la musique avec Arcanes de la compagnie Zoolians / Vendredi 21 juin à 22h45 / Gratuit / pour tout public



Une fête de la musique exceptionnelle

Actu de la médiathèque

L'équipe de la médiathèque a tissé un partenariat privilégié avec les Francofolies. Il allait donc de soi de prendre part à sa fête d'anniversaire: 40 ans d'existence, 40 ans d'émois, de talents, d'étoiles montantes, de tracs, de communion avec le public. La médiathèque ne pouvait que marquer le coup!

Du mardi 4 au samedi 29 juin

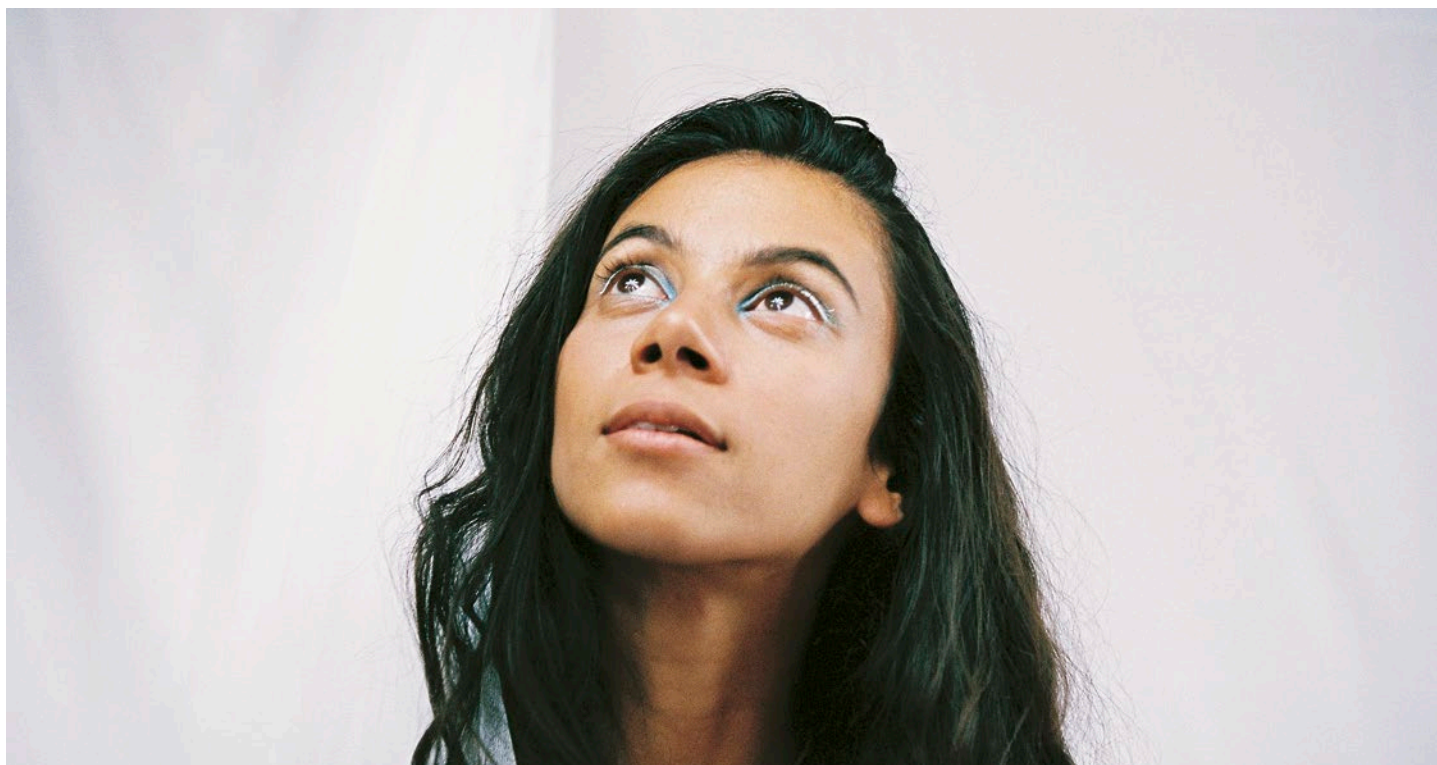
Exposition de photographies « Toute Première Fois »

On a tous vécu des premières fois. Premier amour, premier travail, premier voyage, premier concert, première déception... ces premières fois on ne les oublie pas. Aux Francofolies aussi, il y a eu des premières fois. Des premiers émois que l'équipe du festival vous invite à découvrir dans une très belle exposition de photographies.

*Tout public / Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture
Vernissage de l'exposition le 7 juin à 18h00 en présence des membres de l'équipe des Francofolies, suivi d'un showcase exceptionnel de Lisa Ducasse / Dévernissage le vendredi 28 juin à 18h30 avec l'équipe des Francofolies*



Quand Johnny Hallyday venait aux Francos



Présence exceptionnelle de Lisa Ducasse le 7 juin

Vendredi 7 juin à 18h00

Showcase de Lisa Ducasse

Seule sur scène, clavier et platine vinyle, valise au bout des doigts, Lisa Ducasse invite au voyage de ses textes et sa voix. Née à l'île Maurice et actuellement installée à Paris, elle conserve et cultive un attachement farouche à l'enfance et à la capacité d'émerveillement dans sa vie adulte et créative. Avec Palomino, elle raconte le voyage, les cavalcades. Les chansons qui composent ce projet, écrites entre l'Amérique du Sud et Paris, sont une prise de liberté, celle d'appivoiser à la fois le fragile et le sauvage, de dire la rencontre avec l'autre, et de s'imaginer des vies. Elles sont l'affirmation farouche qu'« il est trop tôt pour renoncer à la beauté / Il est trop tôt pour renoncer tout court ».

Samedi 15 juin à 13h30

Sieste Francofolle

Venez vous détendre et vous relaxer sur la bande-son des Francofolies. Une demi-heure pour bénéficier des bienfaits de la musique et du repos. Confortablement installé dans des transats Francofous, laissez-vous envelopper par les airs qui ont marqué les Francofolies, qui calmeront l'esprit et relâcheront les tensions du corps.

À partir de 15 ans / Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Vendredi 28 juin à 18h30

Rencontre avec Gérard Pont, directeur des Francofolies

Gérard Pont, directeur des Francofolies de La Rochelle, viendra nous parler de son premier festival Élixir et du livre qui retrace cette histoire. À la fin de ses études supérieures, Gérard Pont est d'abord directeur de la librairie Dialogues à Brest. En 1979, en parallèle, il crée le festival de rock Élixir en Bretagne, qui

s'exportera quelques années plus tard à Athènes. Il est ensuite journaliste et animateur sur France 3. En 1992, il rejoint Gérard Lacroix et fonde ensemble la société Morgane qui se développe rapidement dans la production audiovisuelle et la production de spectacles. Ils produisent l'émission Cap'tain café, animée par Jean-Louis Foulquier, fondateur des Francofolies. Cette rencontre sera déterminante puisque Gérard Pont est le président des Francofolies de la Rochelle depuis près de 20 ans. Cette rencontre sera suivie d'une présentation de la 40^e édition du festival qui aura lieu du 10 au 14 juillet 2024.

À partir de 12 ans / Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles / En présence de la librairie Le Coureau / Billets en ligne sur francofolies.seetickets.com pour le festival du 10 au 14 juillet 2024



Gérard Pont préside les Francofolies depuis presque 20 ans

Judo Club: Clémence Massé se distingue

Le Judo Club s'est illustré avec les belles performances de Clémence Massé, ceinture noire de judo. Judoka depuis 9 ans, elle mène de front avec le même bonheur, une carrière de lycéenne et de sportive.

Lycéenne de 17 ans au Lycée de la Mer et du Littoral et ceinture noire de judo, Clémence Massé est classée 1^{re} au championnat interdépartemental de Rochefort le 21 janvier dernier. Elle se qualifie pour le championnat régional Nouvelle Aquitaine, 1^{re} division junior, à Lormont le 17 février et se hisse sur la deuxième marche du podium, ce qui lui ouvre la porte pour les championnats de France. Lors de sa participation aux championnats de France 1^{re} division en catégorie junior à l'Institut National du Judo à Paris, elle ne se classe pas malgré une belle prestation à l'issue de laquelle elle a dû s'incliner

devant un parterre de qualité où dominaient les élèves en sport étude. Lors de la saison dernière, Clémence s'était déjà qualifiée pour le Championnat de France cadet 2^e division à Ceyrat. Dans la catégorie -90, Matthieu Fourcet, vice-président du club, a remporté le titre de champion départemental sénior, le 24 mars à Rochefort, ce qui le qualifie pour le Championnat Régional 3^e Division. Le dimanche 19 mai, le club organisera la 25^e édition de l'animation pré-poussin et poussin, à la salle polyvalente au profit de 26 clubs du département où se retrouvent annuellement près de 300 jeunes judokas.



Clémence Massé affiche de beaux résultats

agenda mai juin

Jeudi 9 mai

13^e Brocante de l'ascension

Organisée par l'Union Sportive Marennaise
Place BRASSENS
Inscription 06 14 39 60 62

Dimanche 12 mai de 9h00 à 17h00

Bourse, exposition de modèles réduits

Entrée: 3 €
Centre d'animation et de loisirs
Organisé par le rail-club océan
Renseignements: 06 82 47 26 31 ou
06 60 74 53 10

Mercredis 15 mai et 19 juin de 10h00 à 10h30

BBlecteurs

Médiathèque
Sur inscription: 05 45 85 72 98

Samedi 18 mai de 10h00 à 18h00

Fête mondiale du jeu

Jeux répartis dans toute la ville, console de jeux au cinéma l'Estran, structures gonflables et karting à pédales
Organisée par Marennes Commerces

Samedis 18 mai et 22 juin à 10h30 et 11h00

BBlecteurs

Médiathèque
Sur inscription: 05 45 85 72 98

Dimanche 19 mai toute la journée

Tournoi de judo catégorie jeunes

Centre d'animation et de loisirs

Du mercredi 22 au dimanche 26 mai

Fête de la nature

Jardin public
Organisé par Tiss'Ta ville

Samedi 25 mai en soirée

Loto du foot Saint-Just

Centre d'animation et de loisirs

Samedi 1^{er} juin de 15h00 à 15h45

Miam des histoires « Sur les traces de Léo Lionni »

Médiathèque
Sur inscription: 05 45 85 72 98

Samedi 1^{er} juin de 16h00 à 19h00

Fête mondiale du vélo

Renseignements: dumoilinet@gmail.com

Samedi 1^{er} juin à 12h30

Repas dansant de l'ACPG

Centre d'animation et de loisirs
Renseignement et réservations:
06 04 01 77 87

Dimanche 2 juin de 16h00 à 19h00

Concert Vocalude

Entrée libre
Église de Brouage

Mercredi 5 juin à 10h30

Spectacle petite enfance « Nuage »

De la compagnie Petite terre sauvage
Un spectacle conçu pour stimuler l'imaginaire des jeunes enfants avec le principe de la paréidolie
Entre 0 et 4 ans, durée: 25 min
Médiathèque
Sur inscription: 05 45 85 72 98

Vendredi 7 et samedi 8 juin

Douze ensemble, anniversaire de La Bigaille

Parking de La Bigaille

Samedi 8 juin à 14h00

Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Indochine en général, et de la bataille de Diên Biên Phu en particulier

Monument aux Morts

Mercredi 12 juin de 18h00 à 20h00

Atelier d'écriture avec Véronique Amans

Médiathèque
Sur inscription: 05 45 85 72 98

Vendredi 14 juin en fin d'après-midi

Kermesse de l'école

Organisée par Optimômes
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 15 juin de 10h15 à 11h15

Bébés Signe

Médiathèque
Sur inscription: 05 46 85 72 98

Dimanche 16 juin en après-midi

Loto de l'USM

Centre d'animation et de loisirs

Mardi 18 juin à 14h00

Commémoration de l'Appel du général De Gaulle

Place du 8 mai 1975

Samedi 22 juin en soirée

Loto de l'ASPT

Centre d'animation et de loisirs

Dimanche 23 juin de 10h30 à 17h00

Fête de l'été

Organisée par l'association EUREKA
Stands divers dont travaux des résidents, tombola, crêpes, spectacle gratuit avec Annick Brigot chant & accordéon, à 14h30
EHPAD de Marennes

Mercredi 26 juin de 8h00 à 13h00

Don du sang toute la matinée

Centre d'animation et de loisirs